

La cuisine française ne sera jamais hallal

Tout d'abord bravo à toute l'équipe de Riposte Laïque, grâce à vous de plus en plus de gens ouvrent les yeux.

Je suis consultant dans l'ingénierie, ce qui m'amène à travailler dans de nombreux pays et sur tous les continents de la planète. Je fais régulièrement des séjours dans les pays musulmans, ce qui ne me dérange pas car j'apprécie cette culture. Je suis beaucoup plus critique sur l'Islam mais ça n'est pas le sujet de mon courrier.

Une des raisons qui me fait aimer les missions à l'étranger est la découverte de saveurs et de plats nouveaux. Je suis toujours à l'affut de spécialités locales, de façon de cuisiner, de breuvages traditionnels...Chaque fois qu'on me propose quelque chose de nouveau je me fais un point d'honneur de faire plaisir à mes hôtes en respectant leurs coutumes, et la plupart du temps je n'ai pas à me forcer. Le mois dernier en Algérie je me suis régalé avec une Chorba suivie d'une grillade d'agneau, j'ai encore le souvenir d'un tajine aux olives servi en avril dernier dans une petite échoppe de Berkane au Maroc.

Ces plats je les ai acceptés en bloc, il ne me serait jamais venu à l'idée de les modifier avec des lardons ou du vin. Ils correspondent à une tradition et je respecte cette tradition.

Revenu en France je constate dans les rayons des supermarchés et dans les recettes sur internet que les musulmans, eux, mettent à leur sauce la cuisine française. On voit des bœufs bourguignons hallal, des « lardons » hallal... Cela est tout simplement inadmissible : comme il n'y a pas de lard dans la Chorba il n'y a pas de bœuf Bourguignon hallal ! La blanquette de veau est faite avec de la viande non hallal et avec du vin blanc. La blanquette de veau hallal ça n'existe pas !

Ma proposition est donc la suivante :

La cuisine française n'a pas à s'adapter aux musulmans, ils

doivent la respecter comme les occidentaux respectent la cuisine arabe. Je propose que le maximum de gens écrivent à leur député pour rédiger un projet de loi protégeant les appellations de la cuisine française, et interdisant la dénaturation des plats traditionnels.

Le but est que les industriels n'aient plus le droit d'écrire « bœuf bourguignon hallal », de même les livres de recettes devront garder les ingrédients correspondants à une tradition.

Si la rédaction de RL, ou quelqu'un qui a une connaissance en droit pouvait faire une ébauche de courrier les défenseurs de la France seraient nombreux à l'envoyer à leurs députés. En cette période pré-électorale bas les masques ! Que les députés montrent leur attachement à la France.

Cordialement

Robert Durand